

CIRCULAIRE N° 1028/DGD DU 13 FEV. 2001

OBJET : Valeur de référence sur la
Farine de blé

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble des services et des usagers que la valeur de référence à l'importation sur la farine de blé (11 01 0000 00 L) initialement fixée à 200.000 F/T par la circulaire n° 978 du 03/03/2000 est ramenée à 180.000 F/T conformément aux dispositions du décret n° 99-395 du 04/06/99.

Toutes difficultés d'application me seront signalées d'urgence.

Ampliations :

- FEDERMAR
- FNICI
- SCIMPEX
- Chamb. Cce. Indus
- Syndicat des Transitaires S/C SAGA- CI
- Syndicat des PME Transit S/C SITT
- Toutes Directions Douanes pour diffusion

K. KOSSERIE

